

Conditions Générales de vente

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient le camping Mon Calme, que si le camping Mon Calme les a acceptées, ce que le Camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du Camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures.

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 4 ou 6 places selon le type de locatifs.
- Le camping Mon Calme se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation 20 €

- Le Camping offre les frais de réservation sur les locations et emplacements nus hors juillet et aout.

Caution séjour locatif :

365 € vous seront demandé à votre arrivée. (250 € pour le bien loué, 65 € pour le ménage et 50 € pour nuisances sonores).

TARIFS

- Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours. Ils s'entendent en euros, TVA incluse.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde sera à régler à votre arrivée.

18 € de frais de réservation (gratuit hors juillet et aout) non déductible et non remboursable.

La garantie d'annulation est au choix : 3€ par nuit réservée en location et 15€ par séjour en emplacement nu.

La garantie annulation est uniquement disponible à la réservation et doit être réglée intégralement et immédiatement.

1. Modification de votre réservation

Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de la garantie d'annulation si souscrite.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

3. Annulation du fait du Camping Mon Calme

En cas d'annulation du fait du Camping Mon Calme, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Les frais d'annulation peuvent être couverts par la garantie annulation proposées par le camping. Aucun remboursement ne sera effectué sans la garantie d'annulation.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

Emplacements : Arrivée 12 h - Départ 12 h.

Locations : Arrivées 14h30. Les départs se font avant 10h30.

Présentez vous à l'accueil avec la confirmation de réservation. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 17h, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

Emplacements : Départ 12 h.

Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10h30 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 65 € TTC vous sera demandé.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, LE Camping Mon Calme informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Garantie d'annulation

3€/nuit en locatif et 15 €/séjour en emplacement nu.

Clair et simple : réservez sans souci; La garantie annulation est facultative, mais recommandée. Elle vous permet d'être remboursé en totalité ou en partie en cas d'annulation de votre séjour et sans motif de la façon suivante :

À 100 %* du montant du séjour réservé*, si l'annulation se fait 30 jours avant le début du séjour.

À 50 %* du montant du séjour réservé si l'annulation se fait 15 jours avant le début du séjour.

À 25 % *du montant du séjour réservé si l'annulation se fait entre 2 jours et 15 jours avant le début du séjour.

Pas de remboursement si l'annulation se fait à moins de 2 jours avant le début du séjour ou si le client ne se présente pas. Le séjour réservé doit être soldé.

*Après déduction des frais de dossier et de la garantie annulation.

Modalité :

La garantie annulation est uniquement disponible à la réservation et doit être réglée intégralement et immédiatement. Les frais de réservation et de garantie annulation ne seront ni remboursés ni déduits de votre séjour. Aucun remboursement ne sera possible si vous n'avez pas opté à la garantie annulation lors de votre réservation et le séjour réservé devra être soldé en totalité. Lorsque le séjour est commencé, aucun remboursement n'est alors possible.

Une annulation peut se faire de deux manières et sans aucun motif :

- par lettre recommandée à l'adresse de l'établissement. La date de l'envoi permet de justifier le délai.

Ou

- par mail : à l'adresse : **moncalme@free.fr**

Objet : Service annulation suivi du Numéro de votre réservation.

Si le séjour n'est pas réglé en intégralité au plus tard à votre date d'arrivée prévu (la date d'exigibilité), cela est définie comme un impayé.

Le premier stade est le recouvrement amiable. Si celui ci n'est pas honoré, des stades de procédure supérieurs seront engagés.

La garantie d'annulation pourra fonctionner uniquement après le versement intégrale du solde du séjour. Les pourcentages seront appliqués sur la somme de votre séjour dans le cadre des délais indiqués dans la garantie d'annulation.

Précisions supplémentaires :

Les tentes et les canadiennes ne sont pas autorisées sur les emplacement locatifs.

Le short de bain est interdit en piscine.

Les visiteurs doivent impérativement être déclarés à l'accueil.

Chers clients, ces éléments étant nécessaire pour éviter tout malentendu.

Nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances soient une réussite totale.

Bonne vacances !